



**PRÉFET
DES HAUTES-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté et de la Légalité,
Bureau des collectivités locales et des élections**

Gap, le 27 février 2026

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°05-2026-02-27-00009

Objet : Premier tour des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 –
Listes ayant déposé leur candidature dans les communes des Hautes-Alpes

Le préfet des Hautes-Alpes

VU le code électoral et notamment le livre 1^{er}, titre IV, chapitres II et III ;

VU le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

VU les déclarations de candidatures enregistrées en préfecture des Hautes-Alpes et en sous-préfecture de Briançon du jeudi 5 février 2026 au jeudi 26 février 2026 ;

VU le tirage au sort déterminant le rang des listes pour l'attribution des emplacements d'affichage, effectué pour chaque commune en préfecture des Hautes-Alpes le vendredi 27 février 2026 à 14 heures ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Hautes-Alpes ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les listes candidates dans les communes des Hautes-Alpes au premier tour des élections municipales et communautaires, qui se déroulera le 15 mars 2026, sont précisées en annexe au présent arrêté.

L'ordre des listes résulte du tirage au sort visé supra en application de l'article R. 28 du code électoral.

Article 2 :

Le secrétaire général de la préfecture des Hautes-Alpes et la sous-préfète de Briançon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hautes-Alpes et communiqué aux maires des communes des Hautes-Alpes.

Les maires devront afficher cet arrêté et la partie de l'annexe concernant leur commune, aux emplacements habituels d'affichage. Ces documents devront également être affichés dans tous les bureaux de vote et déposés sur la table de vote de chacune des communes.

Le préfet,



Philippe BARRIOL

Municipales 2026

Tour 1 - 15 mars 2026

LISTE DES CANDIDATURES
05 Hautes-Alpes

05 - Hautes-Alpes / Briançon (051)

05052 - Eyglers

Proportionnel - Communes de moins de 1000 habitants

15 siège(s) à pourvoir

1 EYGLIERS, CONSTRUISONS ENSEMBLE

- 1 Mme SIMOND Agnes
- 2 M. PELLETIER Vincent
- 3 Mme JUANENA Marie-Hélène
- 4 M. PORTET Jean-François
- 5 Mme BARTHELEMY Nathalie
- 6 M. FREZET Olivier
- 7 Mme GIRAUD Faustine
- 8 M. PEYRE Auguste
- 9 Mme GIRAUD Claudine
- 10 M. PAGENEL-PUYJARINET Oran
- 11 Mme AGNAN Céline
- 12 M. PHAM VAN Laurent
- 13 Mme BLANC Marie-France
- 14 M. DEROUALLE Thierry
- 15 Mme MARTIN Séverine

2 EYGLIERS DEMAIN

- 1 Mme DIMPRES Aubérie
- 2 M. RUFFONI Eloïc
- 3 Mme FRIN Cristina
- 4 M. BOURDEAUX Yvon
- 5 Mme WETTERWALD Sabine
- 6 M. PRA Marcel
- 7 Mme MATHURIN Gisèle
- 8 M. HUMBERT Etienne
- 9 Mme MARLY Nathalie
- 10 M. RIFFARD Axel
- 11 Mme BENARD Koumiko
- 12 M. POULLILIAN Jean-Marc
- 13 Mme THIBAUT Sandrine
- 14 M. BLACHERIE Tristan
- 15 Mme THIBAUD Emma

3 UN MANDAT POUR EYGLIERS

- 1 M. PLAGNOL Guillaume
- 2 Mme DARIS Audrey
- 3 M. HEITZLER Olivier
- 4 Mme GAREL Christine
- 5 M. VAN DE VELDE Tom
- 6 Mme VIERNE Laure
- 7 M. PASAK Yannick
- 8 Mme VERMURIE Valérie
- 9 M. MAROTTA Sylvain
- 10 Mme RICQUE REVERBEL Catherine
- 11 M. FINE Maurice
- 12 Mme DUCOUT Karine
- 13 M. MORISSEAU Jean-Claude
- 14 Mme PLAN VINALS Ona